



Paris, le 23 février 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Négociation Annuelle Obligatoire de la branche AFB

La proposition faite par la partie patronale de l'AFB lors de la réunion de négociation du 16 février est loin de répondre aux propositions faites par les 5 organisations représentatives de la branche dans leur courrier du 16 janvier dernier. C'est même un véritable camouflet envers les salariés des banques. Alors que les 5 organisations demandaient principalement une augmentation générale de 3,2 %, la seule proposition salariale de la représentation patronale est une augmentation de 1,6 % des minima de branche... soit 2 000 salariés concernés sur 187 000.

Les 5 organisations ont unanimement demandé à la partie patronale de revoir sa copie, et se sont résolues à interpeller les ministres du travail et de l'économie sur le sujet.

Pour FO Banques, la Branche doit aujourd'hui entendre le désarroi de milliers de salariés exclus des mesures prises par les entreprises du secteur.

Le déclin du dialogue social, l'appauvrissement de la négociation et la politique salariale individuelle imposée depuis de nombreuses années, creusent les inégalités, et participent fortement à la perte d'attractivité de la profession.

Les demandes formulées appellent simplement au respect des femmes et des hommes de la profession, qu'ils soient employés, techniciens ou cadres.

P.J. : Courrier intersyndical

**Pour plus d'informations :**

**Mireille HERRIBERRY**

**Secrétaire FO Banques et Sociétés Financières**

**06 18 60 32 35**



**Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,  
Madame la Ministre du Travail,**

Le 22 février 2022

Madame, Monsieur,

L'ensemble des organisations syndicales de la Branche AFB, CFTD, CFTC, CGT, FO et SNB CFE/CGC vous interpellent, par la présente, dans le cadre du déroulement des Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires.

Nous avons fait une demande commune pour obtenir, en priorité, une augmentation générale des salaires de 3,2 %.

Cette demande se justifie par l'inflation constatée en 2021 et sur une année où les bénéfiques records des banques permettent de faire repartir les dividendes en flèche. Les salariés ont été en première ligne pendant toute la crise sanitaire afin de continuer d'offrir un service à la clientèle et ont permis la production de ces résultats excellents et historiques. Le secteur bancaire a été fortement sollicité pour soutenir l'économie. Son activité a été jugée, à juste titre, essentielle. Pourtant, ses salariés n'ont pas même été reconnus comme salariés de seconde ligne. Les organisations syndicales souhaitent que la mobilisation sans faille des salariés des banques soit légitimement reconnue.

Dans les banques, les politiques de rémunération sont depuis trop longtemps axées sur des primes exceptionnelles, exonérées de cotisations sociales, et sur des augmentations individuelles qui ne touchent pas plus de 20 % des salariés. Depuis de nombreuses années, ces pratiques ont ainsi engendré une baisse du pouvoir d'achat des 80 % restant. Les NAO des entreprises sont loin d'être à la hauteur et ne couvrent pas l'inflation.

Après 20 ans sans augmentation générale et plusieurs années sans accord salarial, nous attendons de la branche AFB qu'elle témoigne sa reconnaissance à l'ensemble des salariés en accordant des augmentations générales collectives, donc pérennes et garantes d'équité.

Nous pensions avoir été entendus par la délégation patronale, pourtant, le 16 février 2022, lors de la Commission Paritaire de la Banque traitant des NAO, le président de l'AFB nous a proposé les mesures suivantes : une revalorisation des minima de branche, qui ne toucherait que 1,2 % des salariés, et une mesure spécifique pour les cadres de plus de 50 ans, qui ne s'appliquerait qu'à une poignée d'entre eux, la quasi-totalité des salariés étant légèrement au-dessus des minima de leur catégorie. Nous jugeons cette proposition provocante et indécente.

Le message envoyé par la branche AFB, en ne proposant aucune augmentation générale des salaires, apparaît comme la négation de l'engagement et des efforts fournis par les salariés. Il s'avère

honteux au regard des profits historiques réalisés par les banques, qui ont bénéficié d'aides de la part de l'État ces dernières années, et dont certaines dépensent des milliards d'euros pour racheter leurs propres actions afin de faire grimper les cours et augmenter les dividendes des actionnaires.

De nombreuses voix, dans le gouvernement et au Medef, appellent les entreprises et les branches à avoir des politiques salariales significatives et une juste rémunération de toutes les parties prenantes. Les organisations syndicales de la branche constatent malheureusement que la délégation patronale de l'AFB reste sourde à ces consignes.

Nous souhaitons donc que vous puissiez intervenir auprès de la direction de l'AFB pour que cette branche joue enfin pleinement son rôle de régulation des pertes de pouvoir d'achat des salariés de la profession bancaire et redistribue équitablement les bénéfices. L'intersyndicale attend une proposition sérieuse et respectueuse des salariés, au travers d'augmentations générales des salaires.

Béatrice Lepagnol  
Pour la CFDT



Diana Brajevic  
Pour la CFTC



Anne Blanchet  
Pour la CGT



Anne BLANCHET

Mireille Herriberry  
Pour FO



Frédéric Guyonnet  
Pour le SNB

